

Excellence Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs les présidents d'Institution

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Excellences, mesdames et messieurs les Ambassadeurs

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs chers partenaires,

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer ma gratitude et celle de directeur général de la FAO au Président de la République de Côte d'Ivoire son Excellence Monsieur Alassane Dramane OUATTARA, au Premier Ministre et son Gouvernement et au peuple de Côte d'Ivoire, pour l'accueil Chaleureux et l'hospitalité fraternelle qui nous ont été réservés depuis notre arrivée à Abidjan.

Excellence, Mesdames et Messieurs

Le PDDAA est le programme pour l'agriculture du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) qui est lui-même un programme de l'Union africaine (UA). Créé en 2003 par l'Assemblée de l'Union africaine, le PDDAA porte principalement sur l'amélioration de la sécurité alimentaire, de la nutrition et sur l'augmentation des revenus dans les économies africaines, basées essentiellement sur l'agriculture.

Il vise pour ce faire à relever la productivité agricole d'au moins 6 pour cent par an et à augmenter l'investissement public dans l'agriculture pour qu'il atteigne annuellement 10 pour cent des budgets nationaux.

Neuf années se sont écoulées depuis l'adoption du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDAA) qui s'est engagé à allouer 251 milliards de dollars E.U d'ici à 2015 afin d'obtenir une nette augmentation de la production alimentaire.

La Déclaration de Maputo engageant les gouvernements africains à consacrer 10 % de leurs budgets annuels à l'agriculture d'ici à 2008. Nous voici en 2012 et le constat dans la plupart de nos pays montre bien que nous sommes loin de notre objectif.

Je voudrais donc saisir cette occasion pour dire que bien que des initiatives ont été prises et des progrès accomplis en vue d'honorer les engagements des pays africains et ce qu'il reste encore à faire est immense.

Les progrès accomplis en production et productivité agricoles, ou en sécurité alimentaire, ne se traduisent pas automatiquement en progrès pour la nutrition; ils peuvent même avoir parfois des effets négatifs sur la nutrition.

Alors que l'engagement politique pour la nutrition grandit, les interventions en sécurité alimentaire et agriculture doivent être conçues spécifiquement pour répondre aux problèmes de nutrition et de souveraineté alimentaire.

Les solutions à long terme susceptibles de renverser la tendance en Afrique - où 45 pour cent de la population vivent avec moins d'un dollar par jour - devraient être centrées sur le rôle de l'agriculture dans l'amélioration de la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et la promotion de la croissance économique.

La FAO estime que 7 pour cent seulement des terres arables en Afrique sont irriguées, contre 40 pour cent en Asie. Et ce chiffre tombe à 3 pour cent si l'on exclut le Maroc, l'Égypte, le Soudan, Madagascar et l'Afrique du Sud.

L'Afrique n'utilise pas toutes ses ressources en eau; elle utilise 4 pour cent seulement des réserves en eau disponibles pour l'irrigation, contre 17 pour cent en Asie.

En l'absence de mesures énergiques pour accélérer le progrès, les terres irriguées en Afrique devraient s'accroître de moins de 1 pour cent au cours de la période 1996-2030. A cette dernière date, les terres irriguées représenteraient à peine 20 pour cent du potentiel.

Nous estimons qu'environ 75 pour cent de la croissance de la production agricole projetée pour la période 1996-2030 proviendra de l'intensification des cultures dont 62 pour cent en rendements accrus, 13 pour cent en emblavages intensifs et 25 pour cent du fait de l'expansion des terres arables. Comme vous le savez, à la suite de l'adoption du PDDAA, la FAO a aidé les pays africains, à leur demande, à préparer des Programmes nationaux d'investissement à moyen terme (PNIMT) et des Profils de projets d'investissements bancables (PPIB) en vue de leur mise en œuvre.

A ce jour, 48 PNIMT et 192 PPIB ont été préparés et sont prêts à être financés, pour un coût d'investissement total de quelque 9,7 milliards de dollars. Ces projets - quatre en moyenne par pays - couvrent cinq piliers fondamentaux - la gestion de la terre et de l'eau ; les infrastructures rurales et commerciales ; les cultures, l'élevage, les forêts, la pêche et l'aquaculture ; la recherche agricole et l'information.

Excellence mesdames et messieurs

Un appel pour une volonté politique renouvelée et des ressources supplémentaires du privé et des partenaires au développement en faveur de politiques et d'actions visant à renforcer le développement agricole et la sécurité alimentaire.

Dans cette optique, le Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) de la Côte d'Ivoire mis au point avec l'appui du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) à travers la CEDEAO avec l'aide de la FAO et l'initiative du G8 est une étape importante. Des investissements publics et privés idoines sont nécessaires pour sa mise en œuvre.

Ce Programme constitue un cadre au sein duquel le pays peut inverser la situation de stagnation de son Agriculture, libérer les populations de la faim, de la malnutrition et relancer le développement socio-économique au-delà des frontières ivoiriennes.

Il s'agit en effet de donner à l'agriculture africaine en général et celle de la Côte d'Ivoire en particulier une impulsion décisive qui non seulement améliorerait la sécurité alimentaire et nutritionnelle, mais accélérerait aussi la croissance de l'ensemble de l'économie.

Il sera alors possible de transformer les petits agriculteurs familiaux actuels en entrepreneurs de demain participant au marché national, régional et international et prendre leurs places dans l'AGOA et l'APE.

L'Afrique souffre de la faiblesse des systèmes de communication et d'information sur les marchés et de l'absence de contrôles rigoureux sur la qualité et la sécurité sanitaire des aliments.

Le rôle prépondérant du secteur agricole dans l'économie ivoirienne et sa contribution à la réduction des inégalités sociales sont indéniables.

Le financement et la mise en œuvre des PNIA au niveau des différents pays reposera sur les principes de l'implication et la participation effective de tous les acteurs gouvernement, secteur privé la société civile et sa jeunesse. Le partenariat public privé et privé /privé peut accélérer la lutte contre la pauvreté et améliorer le niveau de vie des populations.

En investissant dans les infrastructures de base et la gouvernance agricole, le secteur public crée un environnement favorable à l'expansion du secteur privé. La complémentarité entre capital privé et capital public conduit à attribuer à ce dernier un impact positif.

Les effets spécifiques d'un tel partenariat se mesureront par :

- l'accroissement de la réalisation **aux infrastructures de base**, (routes, électricité, eau et hydraulique, irrigation, marché et centre de collecte et de commercialisation, etc.) et **aux équipements** (logistique et transport, matériels et outils, etc.) et **aux services** ;
- la lutte contre le chômage par la création d'emploi et l'accroissement des revenus en vue de permettre une meilleure accessibilité aux biens et produits de base ;
- Le renforcement de la cohésion sociale socle d'une paix solide et durable.

Excellence, mesdames et messieurs

L'effectivité et l'opérationnalisation du PNIA et de l'initiative du G8 pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle permettront d'accélérer la mutation d'une agriculture ivoirienne familiale extensive et de subsistance à une agriculture moderne, orientée vers le marché et qui contribue à la sécurité alimentaire du pays et participant à celle de la sous-région.

Cette agriculture nouvelle qui contribuera à lutter contre la pauvreté et fera de la Côte d'Ivoire un pays émergent dans une sous-région renforcée.

Je vous remercie.